

Réouverture des salles de spectacle : l'ADISQ salue une bonne nouvelle, mais demande davantage de prévisibilité

Montréal, le 25 janvier 2022 – Le Premier ministre François Legault a annoncé aujourd'hui que les salles de spectacles pourront rouvrir le 7 février prochain. Les salles seront limitées à la moitié de leur capacité, jusqu'à un maximum de 500 spectateurs. L'ADISQ salue cette réouverture, qui, bien que partielle, permettra aux rencontres entre artistes et public de survenir à nouveau. L'Association espère vivement que cette bonne nouvelle est un premier pas vers de nouveaux assouplissements et qu'elle sera rapidement accompagnée d'un plan donnant plus de prévisibilité au milieu.

« Le milieu de la musique pousse un soupir de soulagement aujourd'hui. Retrouver notre public le plus vite possible était une priorité. Cette récente fermeture a agi comme un véritable coup de massue auprès des artistes et des équipes. Le spectacle est un art vivant, il faut tout mettre en œuvre pour que cela reste toujours vrai à partir de maintenant. », a déclaré le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« La reprise des spectacles est une bonne nouvelle, mais plusieurs questions demeurent. Par exemple, pouvons-nous espérer offrir des concerts debout à guichets fermés ce printemps ? Nous souhaitons qu'un plan de réouverture procurant davantage de prévisibilité soit bientôt présenté au milieu et réitérons notre désir de collaborer avec le ministère pour la suite des choses. », a affirmé la directrice générale de l'ADISQ, Eve Paré.

Notons que les mesures d'aide financière mises en place en octobre 2020 par le gouvernement du Québec, efficaces, sont toujours actives. L'ADISQ demande toutefois que leur reconduction au-delà du 31 mars 2022 soit confirmée le plus rapidement possible. Un plan de relance des arts de la scène à long terme doit aussi être mis sur pied. Pour les arts de la scène, de nombreux défis se dessinent à l'horizon, que l'on pense à la pénurie de main-d'œuvre ou à l'engorgement de l'offre dans les salles, ce qui risque de pénaliser au premier chef les artistes émergents ou de niche.

ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 150 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois(e) de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

Source : ADISQ

Relations de presse : Marie-Julie Desrochers, mjdesrochers@adisq.com; 438-872-7282